

## PROCÈS-VERBAL

### BUREAU ELARGI

Mercredi 18 mars 2026 à 19H30

Siège de la Ligue Régionale des Pays de la Loire de Basketball  
SAINT-HERBLAIN (44)

|                    |                                                                                                   |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PRÉSENT(E)S</b> | AUGÉ Fabien, BARBAUD Pascal, LEVALLOIS Aline, PASCO-CHEFDOR Sandrine, PORTAL Karine, SORIN Lénaïc |
| <b>INVITÉ(E)S</b>  | CAVOLEAU Virginie, GUERESSE Alain, ROUSSELOT Jacky, SORIN Nicolas, R'KIOUAK Mehdi (DT)            |
| <b>EXCUSÉ(E)S</b>  | BAILLY Jean-Pierre, LIGONNIERE Antoine (DTR), MICHON Bernard, ROYER Mathieu                       |
| <b>ABSENT(E)S</b>  | -                                                                                                 |

**Ouverture du Bureau élargi : 19h32**

#### ACTUALITÉS LIGUE & TERRITOIRE

##### *Compte d'Engagement Citoyen (CEC)*

Sandrine PASCO-CHEFDOR rappelle ce dispositif et la temporalité qui y est liée : il permet de bénéficier de droits à la formation crédités sur le Compte Personnel de Formation (CPF) pouvant aller jusqu'à 240 € par an. Les heures effectuées doivent être déclarées entre le 01/01/N et le 30/06/N.

Ensuite, elle qui valide ou non les heures déclarées. La méthode de calcul des heures reste à éclaircir (temps de trajet ? présence en réunion ? préparation des réunions ?), elle est en contact avec la FFBB et le CROS sur ce sujet.

Aline LEVALLOIS précise que la valorisation des heures de bénévolat qui sont déclarées permettent d'appuyer des demandes de subventions.

##### *Point RH*

Sandrine PASCO CHEFDOR indique que les démarches de recrutement pour le poste de Secrétaire Administrative sont bien avancées : les nombreuses candidatures ont été étudiées, triées, des entretiens téléphoniques ont eu lieu et les entretiens en présentiel sont programmés. Ils débiteront le 19/03/2026. Parmi les candidatures, certaines étaient trop orientées « Technicien-terrain » et n'ont donc pas été retenues.

Sandrine PASCO CHEFDOR rappelle également que :

- Célia BOSTEAU a été recrutée après son année de formation,
- Camille CANTIN est désormais à 80 % (elle était auparavant à 50 %),
- Maëlle MOREAU poursuivra son alternance au sein de la Ligue la saison prochaine.

- Les emplois liés à l'IRFBB pour la saison prochaine ne sont pas encore arrêtés. Les entretiens sont en cours avec les personnes concernées. Mehdi R'KIOUAK précise que les rôles et missions de chacun sont en discussion avec eux.

### *Règlement intérieur*

Sandrine PASCO CHEFDOR rappelle que la Ligue a accueilli Amélie MOINE et Mattéo TANCHOT (salariés FFBB) ainsi que des représentants des CD le 29/12/2025 pour un temps de travail autour du règlement intérieur.

Depuis cette date, une production a été envoyée par le FFBB puis retransmise aux différentes instances présentent lors du temps de travail afin qu'elles puissent en faire lecture et remonter les éventuelles corrections à apporter. Elle remercie les personnes ayant fait des remontées. Une synthèse sera adressée très prochainement à la FFBB.

L'objectif est de pouvoir disposer de la version finalisée et diffusable avant la fin de cette saison et de l'accompagner d'éventuelles annexes qui restent à rédiger.

### *Agenda*

Sandrine PASCO CHEFDOR commente le support diffusé par le Service Communication :



Elle indique également les prochaines dates sur le mois d'avril :

- 04/04 : formation « Comment réagir face à un conflit ? » - Siège de la Ligue,
- 04 & 05/04 : Tournoi Minimes – SAUMUR (49),
- Du 04 au 06/04 : Cholet Mondial Basketball – CHOLET (49),
- 11/04 : Basket au féminin – CHOLET (49),
- 18/04 : intronisation des académiciens – LES HERBIERS (85),
- 24 & 25/04 : Finales de la Coupe de France – PARIS (75). 5 équipes des Pays de la Loire y seront représentées. Bravo à tous ces clubs qui ont été chercher le ticket pour la finale.

Elle précise que les élus seront sollicités pour certains évènements (remise de coupes ou de dotations).

Mehdi R'KIOUAK complète :

- 09/04 : soirée de lancement Driblyn. Une trentaine d'entreprises inscrites, les institutions sont très représentées (CROS, DRAJES, CREPS, FFBB...), les CD seront également présents. Ne pas hésitez à transmettre l'information aux entreprises de nos réseaux professionnels.

Sandrine PASCO-CHEFDOR indique que le calendrier annoncé a été respecté, que la restitution a été faite aux membres du Bureau ainsi qu'aux salariés.

Les principaux points qui en ressortent sont :

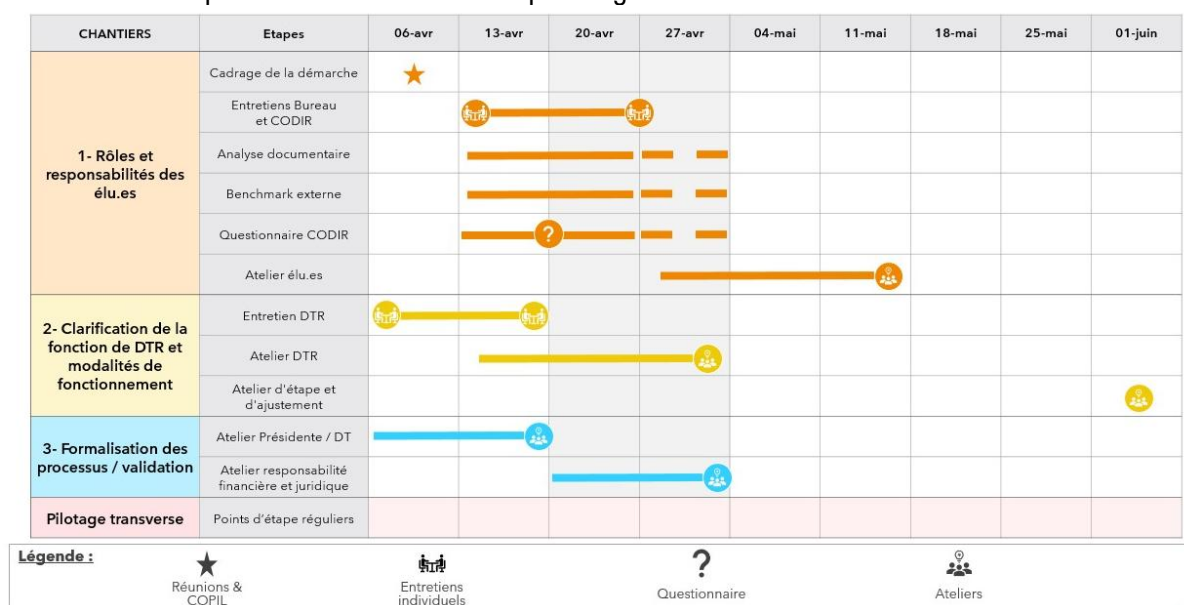
- ✓ Clarification des rôles et responsabilités :
  - Présidente / Bureau / DT / DTR / Managers
  - Missions des élu.es et rôles de référent.es
- ✓ Renforcement managérial et pilotage transversal :
  - Mise en place des instances de pilotage
  - Allègement de la charge opérationnelle – délégation vers les équipes
  - Montée en compétences sur la gestion de projet
  - Déclinaison du PDT en feuilles de route opérationnelles
- ✓ Définition des processus clés de validation / décision
- ✓ Communication interne :
  - budget et PDT

D'autre part, en complément de l'accompagnement des salariés, le Bureau souhaite être épaulé dans la même optique : méthodologie de travail et positionnement pour accompagner les salariés.

Après échange, le Bureau a décidé de poursuivre avec CO-SOEREN qui connaît la genèse de la demande, la structure et son fonctionnement ainsi que les interlocuteurs. De plus, le retour des salariés est très positif (note de 4.3/5).

Ainsi, Marie FRALEUX-MIGNON et Clémentine LEMAIRE ont été approchées pour qu'elles puissent proposer une méthode d'accompagnement à partir des chantiers présentés.

Mehdi R'KIOUAK présente les chantiers et le planning :



Il présente et commente les propositions financières :

## Proposition financière Axe 1

Une proposition d'accompagnement pour un montant de 15 250,00 € HT, soit 18 300,00 € TTC.

| CHANTIERS                                                             | Etapes                                                                                                | Montant € HT | Montant € TTC |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| 1- Rôles et responsabilités des élu.es                                | Réunion de cadrage avec le Bureau : calendrier, démarche, communication                               | 8 300,00 €   | 9 960,00 €    |
|                                                                       | 7 Entretiens d'état des lieux et besoins                                                              |              |               |
|                                                                       | Analyse documentaire                                                                                  |              |               |
|                                                                       | Benchmark externe de l'organisation élu.es auprès de la Ligue de football                             |              |               |
|                                                                       | Questionnaire CODIR                                                                                   |              |               |
|                                                                       | Atelier de définition des rôles / responsabilités et plan de mise en œuvre                            |              |               |
| 2- Clarification de la fonction de DTR et modalités de fonctionnement | Entretiens                                                                                            | 2 450,00 €   | 2 940,00 €    |
|                                                                       | Analyse documentaire                                                                                  |              |               |
|                                                                       | Atelier de formalisation de la fonction de DTR et des modalités de fonctionnement au sein de la Ligue |              |               |
|                                                                       | Point d'étape                                                                                         |              |               |
| 3- Formalisation des processus / validation                           | Atelier Présidente / DT                                                                               | 3 500,00 €   | 4 200,00 €    |
|                                                                       | Atelier processus                                                                                     |              |               |
| Pilotage transverse                                                   | Pilotage de l'intervention globale : points réguliers de préparation et de bilan des interventions    | 1 000,00 €   | 1 200,00 €    |

Accompagnement à l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation de la Ligue



## Proposition financière Axe 2 - Compétences

Une proposition d'accompagnement pour un montant de 6 990,00 € HT, soit 8 388,00 € TTC.

| CHANTIERS                                | Etapes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Montant € HT | Montant € TTC |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| 4- Montée en compétence managériale      | Formation à la gestion de projet : 2 jours - jusqu'à 12 participant.es                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 3 000,00 €   | 3 600,00 €    |
|                                          | 5 temps de formations-actions / coaching collectif / partage de pratiques de 2h à 2h30 pour le collectif managérial, exemple :<br>• T1 : préparation réunion responsables de service (outillage de pilotage et de suivi)<br>• T2 : cadrage chantier PDT<br>• T3 : lancement des réunions de service / outils de pilotage<br>• T4 : gestion du politique<br>• T5 : management d'équipe | 1 750,00 €   | 2 100,00 €    |
| 5- Coaching flash posture de Dirigeant.e | 3 séances Présidente                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1 120,00 €   | 1 344,00 €    |
|                                          | 3 séances DT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 1 120,00 €   | 1 344,00 €    |

Accompagnement à l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation de la Ligue



La présentation amène quelques questions auxquelles Sandrine PASCO-CHEFDOR et Mehdi R'KIOUAK répondent (possibilité de reporter les entretiens à des dates ultérieures, demande de livrables...).

Pas d'objection à cette nouvelle proposition d'accompagnement par CO-SOEREN.

### FINANCIER

*Atterrissage du budget au 13/03/2026*

Aline LEVALLOIS précise quelques points par rapport aux éléments qu'elle a transmis par mail en amont de la réunion de Bureau :

- ✓ Les produits sont en hausse de 80 500 € environ par rapport au prévisionnel :
  - Augmentation du nombre de licenciés,
  - Des pénalités sur la discipline, les compétitions, la technique,
  - Pas d'arrêt en cours de saison des stagiaires en formation,
  - Des reliquats sur le CPMS de N-1,
  - Des actions non effectuées,
  - Des subventions en hausse et l'attribution de la taxe d'apprentissage.
- ✓ Les charges en hausse de 30 500 € environ par rapport au prévisionnel :
  - Amortissements en hausse,
  - Audit Co-Soeren (non prévu),
  - Démarrage de Driblyn,
  - Des factures de N-1 (TIP qualificatif).

Elle commente l'atterrissage :

| LICENCES                                                                                                | PRODUITS     | CHARGES      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Augmentation du nombre de licenciés                                                                     | 17 000,00 €  |              |
| FONCTIONNEMENT DU SIEGE                                                                                 | PRODUITS     | CHARGES      |
| Entretien terrain 3x3                                                                                   |              | 3 500,00 €   |
| Augmentation tarif energie                                                                              |              | 1 000,00 €   |
| Audit supporter - politique RSO                                                                         |              | 2 500,00 €   |
| Clients douteux (RVBC)                                                                                  |              | 3 500,00 €   |
| Suppression taxe habitation + taxe fonciere erronee de la part du SIE                                   | -            | 9 000,00 €   |
| COMMISSION DE DISCIPLINE                                                                                | PRODUITS     | CHARGES      |
| Pénalités commission discipline sous estimées                                                           | 25 000,00 €  |              |
| POLE ADMIN ET PRESIDENCE                                                                                | PRODUITS     | CHARGES      |
| Audit co-soeren                                                                                         |              | 18 000,00 €  |
| Pénalités AG                                                                                            | 4 500,00 €   |              |
| Subvention DRAJES - JOB DATING                                                                          | 5 000,00 €   |              |
| POLE TEAM EVENT                                                                                         | PRODUITS     | CHARGES      |
| Driblyn                                                                                                 |              | 19 000,00 €  |
| POLE VxE                                                                                                | PRODUITS     | CHARGES      |
| Moins de dépenses sur les actions basket jeunes - dev et citoyenneté - incivilité - nouvelles pratiques |              | - 5 000,00 € |
| POLE COMPETITIONS                                                                                       | PRODUITS     | CHARGES      |
| Augmentation engagements coupes (jeunes)                                                                | 2 500,00 €   |              |
| Pénalités competitions                                                                                  | 6 000,00 €   |              |
| SOUS-TOTAUX                                                                                             | 60 000,00 €  | 33 500,00 €  |
| TECHNIQUE                                                                                               | PRODUITS     | CHARGES      |
| Pénalités Statut Entraîneur                                                                             | 2 000,00 €   |              |
| DETECTIONS SELECTIONS                                                                                   | PRODUITS     | CHARGES      |
| TIP QUALIF N-1 (facture de la Bretagne reçue sur cet exercice)                                          |              | 7 500,00 €   |
| POLES ESPOIRS                                                                                           | PRODUITS     | CHARGES      |
| Sollicitation du Fonds d'aide                                                                           |              | - 5 500,00 € |
| Augmentation aide FFBB suivi des Pôles                                                                  | 3 000,00 €   |              |
| IRFBB - PRO                                                                                             | PRODUITS     | CHARGES      |
| CPMS - reliquat 01/05/2025 - 01/09/2025                                                                 | 10 000,00 €  |              |
| Attribution Taxe d'Apprentissage                                                                        | 6 500,00 €   |              |
| IRFBB - BENEVOLES                                                                                       | PRODUITS     | CHARGES      |
| Diminution stagiaire BF / DETB                                                                          | - 6 000,00 € |              |
| Pas d'action Formation Dirigeant                                                                        |              | - 5 000,00 € |
| SUBVENTIONS                                                                                             | PRODUITS     | CHARGES      |
| Subvention ANS - PSF                                                                                    | 3 000,00 €   |              |
| Subvention Région SPT                                                                                   | 2 000,00 €   |              |
| TOTAUX                                                                                                  | 80 500,00 €  | 50 000,00 €  |

Un atterrissage estimé à : - 40 000€ par rapport au B.P. de -90 000€

Elle précise que ces chiffres sont en évolution constante et complète avec diverses informations :

- Trésorerie :
  - Ouverture de compte à terme sur une durée de 18 mois pour un montant de 200 000€ (taux de rendement 2,60%)
  - Des livrets pour 746 000 €
  - Un compte courant à hauteur de 90 000 € / 100 000 €
- Une masse salariale à plus de 900 000€
- Des frais de fonctionnement en hausse (électricité, téléphonie, déplacements, intervenants) liés à notre nombre de salariés et à nos formations.
- Des projets pour 2026 et les années suivantes avec :
  - Le développement de Driblyn
  - La continuité des formations
  - L'ouverture du TTBB
  - Augmentation des salaires et charges de fonctionnement etc...
- Proposition de ressources financières avec des partenaires et une légère augmentation des licences **sur la mandature pour retrouver un résultat comptable à l'équilibre dans les prochaines années.**

### *Tarif des licences pour la saison 2026/2027*

Aline LEVALLOIS rappelle que les tarifs des licences de la Ligue ont été modifiés pour la saison 2024-2025 avec une augmentation du socle de 5,30 € à 5,50 € et de quelques augmentations sur les extensions.

Elle présente plusieurs simulations :

- Saison 2025-2026 : produits nets,
- Saison 2026-2027 : produits nets si socle à 7,00 € sans modification du tarif extension,
- Saison 2026-2027 : produits net socle à 5,50 € mais 1 € sur chaque catégorie d'extension.

|                      | SAISON 2025-2026    |              | SAISON 2026-2027    |              | SAISON 2026-2027    |                  |
|----------------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|---------------------|------------------|
|                      | SOCLE (5,50 €)      | EXTENSIONS   | SOCLE (7,00 €)      | EXTENSIONS   | SOCLE (5,50 €)      | EXTENSIONS (+1€) |
|                      | 398 436,00 €        | 206 141,00 € | 507 101,00 €        | 206 141,00 € | 398 436,00 €        | 250 047,00 €     |
| 73 439 licenciés     | 604 577,00 €        |              | 713 242,00 €        |              | 648 483,00 €        |                  |
| Socle gratuit        | 33 800,00 €         |              | 43 000,00 €         |              | 33 800,00 €         |                  |
| <b>Produits nets</b> | <b>570 777,00 €</b> |              | <b>670 242,00 €</b> |              | <b>614 683,00 €</b> |                  |

Elle propose :

- Augmentation du socle de 1,50 € soit un tarif de 5,50 € à 7,00 € sans augmentation des extensions.
- Gratuité du socle des licences sans extension pour la saison 2026-2027 pour les catégories U17 à SENIOR.
- Pas de gratuité pour les catégories inférieures (contrairement à N-1).

Karine PORTAL alerte sur la baisse du nombre de licenciés en SARTHE (-2.67 %) : une augmentation ne favoriserait pas la prise de licence.

Alain GUERESSE annonce que le CD44 augmentera les licences de 2 € (augmentations dû aux travaux). Le cumule avec une hausse de 1.50 € de la Ligue laisserait, selon lui, peu de marge pour les clubs.

Sandrine PASCO-CHEFDOR interroge sur les tarifs pratiqués par les clubs.



Alain GUERESSE précise qu'une étude a été menée sur le département 44 et qu'elle montre de très grandes disparités entre des clubs ruraux et des clubs urbains : de 60 € à 140 € pour des licences U13/U15, de 80 € à 235 € pour des licences SENIOR,

Chloé CORTINOVIS-BEGLLOT indique que son club a augmenté de 25 € (club professionnel) par rapport à la saison passée. Elle précise que, augmentation ou non, les clubs en difficulté financière appliqueront systématiquement une hausse même faible. Pour elle, il faut assumer le choix de l'augmentation pour maintenir les prestations ou rester aux mêmes tarifs au risque de diminuer les activités proposées.

Mehdi R'KIOUAK précise que les coûts de fonctionnement augmentent ce qui implique que faire la même chose qu'avant coûte désormais plus cher.

Sandrine PASCO-CHEFDOR rappelle que le contexte économique actuel reste difficile malgré des projets importants à venir : Driblyn, accompagnement CO-SOEREN, projet RSO, Baskin au féminin. Elle ajoute que le nombre de CTS mis à disposition de la Ligue pourrait également être revu ce qui impacterait significativement la masse salariale de la Ligue. Elle indique que chaque instance est libre d'appliquer ou non une hausse.

Mehdi R'KIOUAK rappelle que la Ligue tente de trouver de nouvelles sources de financement afin de limiter l'impact sur le tarif des licences de façon pérenne.

Sandrine PASCO-CHEFDOR demande si la proposition évoquée peut être présentée en CODIR : pas d'objection émise.

## PÔLE DÉVELOPPEMENT & CITOYENNETÉ

### A. Challenge Benjamin(e)s

Karine PORTAL indique que la finale régionale du Challenge Benjamin(e)s a eu lieu le mercredi 11 mars 2026 à SAINT-MARS-D'OUTILLÉ (72). Elle remercie tous les bénévoles, juges, parents qui se sont mobilisés ainsi que les bénévoles qui ont organisé l'évènement la saison passée et qui sont venu passer le relais. La présence de Soline RENOUX et Klair LEFEUVRE, gagnantes des deux dernières finales régionales a été très appréciée par l'ensemble des participants.

Les deux finalistes régionaux sont :

- Sohalia TRÉMAU – ST BERTHEVIN US BASKET (PDL0053007),
- Léopold BIOTEAU – VAL HYROME BASKET (PDL0049027).

Les élus régionaux n'étant pas disponibles pour accompagner les finalistes à PARIS, la proposition a été faite aux membres de la commission. Elodie GIRARD est volontaire. Sa présence lors des deux dernières éditions ayant été saluée par les parents et participants, le Bureau valide sa reconduction.

### B. Semaine de promotion de la civilité

Un jeu-concours a été organisé sur les réseaux sociaux de la Ligue à destination des clubs afin que ces derniers proposent un slogan : 9 ont été retenues par la Commission puis soumis à la communauté pour validation. C'est celle de MANSIGNÉ BASKET CLUB (PDL0072052) qui a obtenu le plus de votes : **le basket nous rassemble, le respect nous unit.**

Le service communication a indiqué qu'une affiche serait réalisée, imprimée et distribuée à tous les clubs des Pays de la Loire lors des Assemblée Générales. Le slogan sera officialisé sur les réseaux ce jeudi.

### C. Label Citoyen

L'équipe s'est réunie ce lundi pour tester la grille d'analyse. Des questions ont été posées à la FFBB qui a fait un retour : les critères sont donc compris par les valideurs.

Nombres de dossiers déposés par départements :

|             |           |            |            |             |
|-------------|-----------|------------|------------|-------------|
| 44          | 49        | 53         | 72         | 85          |
| 14 dossiers | 0 dossier | 4 dossiers | 2 dossiers | 12 dossiers |

Karine PORTAL remonte des grosses difficultés pour les clubs dans le remplissage des dossiers et l'utilisation de "wetransfert" pour l'envoi des justificatifs.

Jean-Pierre TRIPOTEAU déplore que la démarche soit trop compliquée.

Jacky ROUSSELOT estime que le premier pallier est accessible à la majorité des clubs grâce un réel effort de la FFBB et concède que le troisième niveau est difficile à atteindre. Il rappelle que l'important est d'être labellisé quelque-soit le niveau.

### D. Journée "Basket au féminin"

Chloé CORTINOVIS-BEGLOT rappelle que la journée est programmée le 11/04 au CINQ à CHOLET (49) de 8h45 à 17h00 et que la journée se terminera par la rencontre ELITE 2 qui opposera CHOBLET BASKET à JDA DIJON.

Une rencontre est prévue prochainement pour finaliser les thèmes abordés lors du café-débat.

Le temps d'échange avec Elise PRODHOMME et l'animation par Nicolas RIMBAULT sont confirmés.

Il y a déjà une soixantaine d'inscriptions enregistrées.

### E. Projet "Responsabilité Sociétale des Organisations" (RSO)

Karine PORTAL rappelle que le diagnostic a été réalisé il y a 2 ans.

Depuis, plusieurs étapes ont été nécessaires : écriture, relecture et mise en oeuvre de certaines actions. Ces temps de travail ont été opérés à l'aide de l'association SupporTerre.

L'objectif est maintenant que chaque commission, élu(e) et salarié(e) prenne part au projet : il faut le faire vivre, le faire évoluer au quotidien dans les actions de tous. C'est la raison pour laquelle les actions sont proposées du côté des élus mais aussi du côté des salariés.

La dernière étape est celle de la mise en forme du projet : c'est le service communication de la Ligue qui va s'en charger.

Karine PORTAL indique que des pilotes vont être nommés afin de répartir la charge de travail et d'impliquer un maximum d'élus. Le détail des actions sera présenté au CODIR de vendredi (déclinaison des actions par axes et par années). Elle rappelle que beaucoup d'actions sont déjà démarrées.

Chloé CORTINOVIS-BEGLOT rappelle qu'il est important que chacun soit ambassadeur du projet qui impliquera parfois de sortir de sa propre zone de confort.



Elle indique que des adaptations simples peuvent rapidement être mises en place et prend pour exemple la journée "Basket au féminin" dont le début a été décalé pour correspondre aux horaires des trains. Elle explique que les repas proposés à l'issue des réunions pourraient parfois être végétariens ou sans alcool. Des actions simples à mettre en œuvre et qui montrent l'implication à tous les niveaux de la Ligue afin de faire évoluer les mentalités.

Karine PORTAL présentera l'ensemble des actions et leur planification lors du CODIR de vendredi afin que les élus puissent se positionner en tant que pilote.

## PÔLE SPORTIF

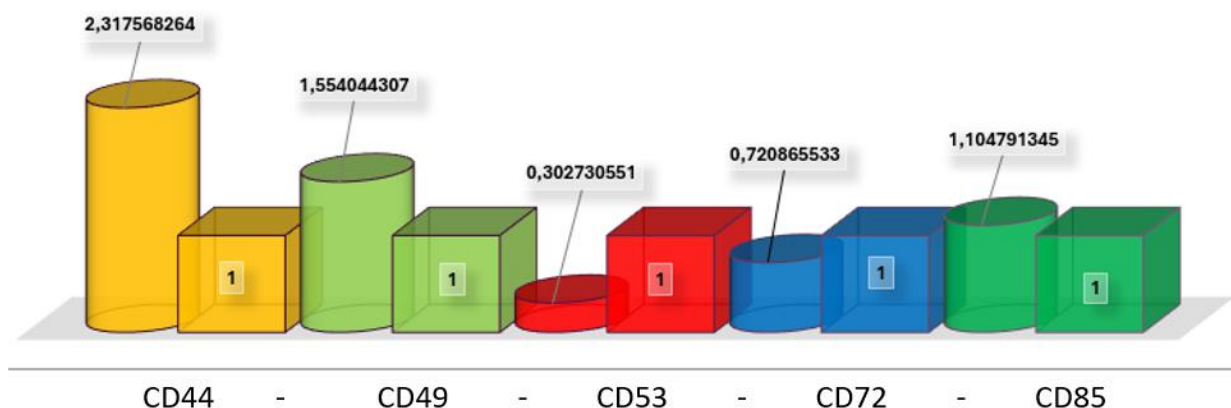
### A. Proposition d'attribuer définitivement la place Ligue à un Comité Départemental pour la 2<sup>de</sup> phase

Lénaïc SORIN rappelle que la proposition a déjà été faite lors du dernier CODIR et qu'elle vise à maintenir un championnat cohérent car les disparités actuelles entre les championnats départementaux (nombres de phases, nombres de poules, nombres de rencontres, date de fin des championnats, barrages) amènent à de grosses difficultés.

La proposition permettrait aux CD de s'organiser dès le début de la saison, à la Ligue d'avancer plus rapidement et d'être fixée sur l'attribution des places afin d'évoluer vers un cadre plus harmonisé et plus lisible à l'échelle régionale. La place non prise par un CD au 30/11 serait donc attribuée au CD dans l'ordre suivant : 49, 85, 72, 53.

Elle commente le graphique suivant (le cylindre représente le nombre de place que chaque CD devrait avoir, le cube représente la place attribuée actuellement) :

### RÉPARTITION DES PLACES



Elle indique également que l'information a été transmise aux CD au mois de janvier après la réunion plénière via les Présidents des Compétitions et Présidents de CD et qu'elle n'a eu aucun retour.

Sandrine PASCO-CHEFDOR précise que le sujet a été évoqué lors du Conseil des Présidents et que le constat est partagé par tous : il manque une place au CD44.

Nicolas SORIN rappelle que le nombre de places en championnat régional n'a pas bougé depuis 25 ans quand le nombre de licenciés a presque doublé sur la même période. Il souhaite que la Ligue reste vigilante aux projets proposés par les territoires et qu'un délai raisonnable soit fixé chaque saison pour que les places

soient attribuées en fonction du besoin du moment. Il évoque également la possibilité de créer un niveau R3 pour favoriser le brassage des équipes qui ambitionnent d'accéder au niveau régional.

Lénaïc SORIN n'est pas opposé à la création du niveau R3 mais rappelle que cela aurait des conséquences sur les désignations des arbitres (en aurait-on assez pour couvrir ce nouveau championnat ?) et sur le statut de l'entraîneur.

Sandrine PASCO-CHEFOR ajoute que des CD l'ont déjà alertée sur le fait de rester vigilante à ne pas dépourvoir les championnats départementaux.

Karine PORTAL interroge sur l'ordre d'attribution évoqué : certains départements ne jouent pas le jeu de fournir suffisamment d'arbitres quand des territoires plus limités se donnent les moyens de le faire.

Pascal BARBAUD explique que les départements répondent aux cahiers des charges imposés par la Ligue ou la FFBB mais que certains territoires sont réellement en déficit de candidats. Le travail amorcé par la CRO dans le cadre de l'Officiel Tour prend en compte ces difficultés et va tenter d'y pallier.

### *B. Calendrier 2026/2027*

Lénaïc SORIN présente une seconde version, la première ayant amenée des échanges avec les autres commissions, particulièrement pour les recyclages des officiels et formations des entraîneurs. Elle rappelle que la Commission essaie de s'adapter au mieux au calendrier fédéral (week-ends de repos).

### *C. Lieux des phases finales de Coupe des Pays de la Loire*

Pour les équipes SENIOR, la commission propose :

- CTC NORD MAYENNE BASKET (PDL0053018),
- POMJEANNAIS BASKET CLUB (PDL0049087).

Pour les équipes JEUNES, la commission propose :

- CTC HAVRE ET LOIRE BASKET (PDL0044252),
- JUB JALLAIS BASKET (PDL0049063).

Les propositions n'amènent pas d'objection.

Sandrine PASCO-CHEFDOR salue les candidatures de clubs qui ne s'étaient pas proposés depuis longtemps.

## **PÔLE TECHNIQUE & FORMATION**

### *A. IRFBB*

Virginie CAVOLEAU et Mehdi R'KIOUAK présentent les éléments suivants :

- **BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport :**
  - Projection 2026-2027 :
    - 2 adossés au CFA INFBB : ANGERS (49), MONTAIGU-VENDEE (85),
    - 2 au CFA du sport et animation PDL : NANTES (44) et SABLÉ-SUR-SARTHE (72).
    - Suppression d'un site,

- **TTBB – Technicien Territorial de Basket-Ball** (diplôme orienté entraîneur éligible à l'apprentissage) :
  - Projection 2026-2027 :
    - 2 TTBB adossés au CFA INFBB : NANTES (44) et ANGERS (49).
- **CDSSA - Chargé de Développement de Structure Sportive Associative** :
  - à définir, en collaboration avec la Ligue Bretagne adossé au CFA INFBB.
- **CPMS - Chargé de Promotion et Marketing Sportif** :
  - En commercialisation (dizaine de contact).

## **B. ERASMUS**

- **Séjours à l'étranger BPJEPS**

Dans le cadre du dispositif ERASMUS, 2 séjours ont été réalisés :

- du 22/02 au 06/03/2026 à BERLIN (ALLEMAGNE) pour les BPJEPS de NANTES 3,
- du 02/03 au 13/03/2026 à NORRKÖPING (SUEDE) pour les BPJEPS de SABLÉ-SUR-SARTHE.

- **Mobilités Longues 2026-2027**

Sélection en cours pour 6 à 8 départs éventuels.

## **C. Pôles**

- **Séjour sportif à VILNIUS**

Les polistes des Pays de la Loire et de Bretagne ont effectué un séjour du 13 au 20 février dans la capitale lituanienne. Au programme initialement prévu il s'est ajouté :

- Rencontres contre les équipes du ZALGIURIS KAUNAS pour les garçons,
- Rencontres contre les sélections nationales U15 & U16 de Lituanie pour les jeunes filles,
- Un grand merci à Vaido PRIDOKTAS pour l'énergie consacrée à l'organisation de ce séjour.

## **D. Pôles**

- **CIC U13**

Du 25 au 27 février s'est déroulée, au CREPS, une des dernières étapes pour arrêter les entrées au Pôle Espoirs en septembre 2026.

- **Pôle FRANCE**

Du 9 au 13 mars tests d'entrée au Pôle France féminin pour Charlotte COUILLEAU, pensionnaire du Pôle Espoirs PDL et de l'ALPC MOULIN NANTES BASKET (PDL0044015).

## **E. CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE**

## Liste des clubs candidats :

| U15M                                     | U18M                                     | U15F                                           | U18F                                           |
|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| VENDEE CHALLANS BASKET (PDL0085015)      | VENDEE CHALLANS BASKET (PDL0085015)      | LES FRECHETS BC ST NAZAIRE (PDL0044010)        | ANGERS - UNION FEMININE BASKET 49 (PDL0049197) |
| CHOLET BASKET (PDL0049043)               | CHOLET BASKET (PDL0049043)               | CHOLET BASKET (PDL0049043)                     | ROCHE VENDEE BC (PDL0085140)                   |
| REZE BASKET 44 (PDL0044004)              | NANTES BASKET HERMINE (PDL0044043)       | ANGERS - UNION FEMININE BASKET 49 (PDL0049197) | LES FRECHETS BC ST NAZAIRE (PDL0044010)        |
| ETOILE ANGERS BASKET (PDL0049095)        | LE MANS SARTHE BASKET (PDL0072021)       | COULAINES J.S. (PDL0072005)                    | COULAINES J.S. (PDL0072005)                    |
| ERDRE BASKET CLUB (PDL0044191)           | BASKET CLUB YONNAIS (PDL0085094)         | ALPC MOULIN NANTES BASKET (PDL0044015)         | CHOLET BASKET (PDL0049043)                     |
| MONTAIGU VENDEE BASKET CLUB (PDL0085073) | REZE BASKET 44 (PDL0044004)              | GARS D'HERBAUGES BOUAYE (PDL0044059)           | ALPC MOULIN NANTES BASKET (PDL0044015)         |
| LE MANS SCM (PDL0072021)                 | ERDRE BASKET CLUB (PDL0044191)           | SMASH VENDEE SUD LOIRE BASKET (PDL0085036)     | LE MANS SAINT PAVIN (PDL0072012)               |
| LES SABLES VENDEE BASKET (PDL0085019)    | ETOILE ANGERS BASKET (PDL0049095)        | ST BERTHEVIN US Basket (PDL0053007)            |                                                |
| NANTES BASKET HERMINE (PDL0044043)       | MONTAIGU VENDEE BASKET CLUB (PDL0085073) | LE MANS SAINT PAVIN (PDL0072012)               |                                                |
|                                          |                                          | ROCHE VENDEE BC (PDL0085140)                   |                                                |

En vert : inscription obligatoire (centres de formation)

Pour rappel, le nombre de places attribuées à la Ligue par le FFBB :

| U15M     | U18M     | U15F     | U18F     |
|----------|----------|----------|----------|
| 4 places | 6 places | 5 places | 6 places |

## F. JOUEURS(EUSES) AUTORISES(EES)

Virginie CAVOLEAU indique que la Commission Technique Régionale a travaillé avec la Commissions Régionale des Compétitions pour proposer des modifications au règlement sportif particulier U13 qu'elle présente.

La présentation de ces modifications amène à échanges entre les membres présents.

Il est demandé aux Commissions concernées de retravailler leur proposition.

## G. SSS – SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

La commission demande à publier, sur le site internet de la Ligue, la liste des SSS du territoire.

Les membres présents approuvent la demande.

## PÔLE OFFICIELS

Pascal BARBAUD indique que, dans le cadre du travail réalisé avec les CD lors de l'Officiel Tour, plusieurs évolutions sont souhaitées :

- Test physique :
  - mise en place sur tout le territoire,
  - pallier cible à atteindre sous peine de rétrogradation : palier 6 pour les REG-2 ; palier 5 pour les REG-3 et DEP-1.
- Disposition financière :
  - amande de 75 € pour absence non justifiée à une formation.
  - Suppression du remboursement de la visite médicale.

Alain GUERESSE déplore l'imposition aussi rapide de la règle du test physique car il estime qu'elle est trop contraignante par rapport au volume d'arbitres à gérer sur son département. Il n'est pas contre l'idée mais demande du temps pour la mettre en place car les plus concernés seraient les plus âgés, ceux qui pourraient avoir des difficultés à répondre aux exigences mais qui ont un rôle de tuteur particulièrement important dans l'organisation de la CDO.

Pascal BARBAUD rappelle que la règle ne serait applicable qu'à partir de la saison prochaine ce qui laisse le temps de s'y préparer. Il précise également que seuls les DEP-1 seraient soumis à cette règle, les autres groupes étant rattachés à la CDO et non la CRO. Il ajoute que les tuteurs ont également une responsabilité et un devoir d'exemplarité.

### *Réunions PSOL – Plan Stratégique de l'Officiel Ligérien*

Rappelle des dates des réunions à venir :

- Samedi 21/02/2026 à ANGERS (49) :
  - Point d'étape,
  - Actions à venir.
- Samedi 28/03/2026 à NANTES (44) :
  - axe formation : ruban pédagogique,
- Jeudi 21/05/2026 à ANGERS (49) :
  - axe : relations Ligue/CD

### *Réunion des Présidents de CRO avec la CFO*

- Samedi 26/04/2026 lors des Finales à BERCY.

### *Poste ERO et responsable des OTM*

Laurence BAILLY a annoncé l'arrêt de ces deux fonctions : une démarche est en cours auprès du groupe OTM HN pour la remplacer.

### *Formation des officiels*

- OTM : tournois MONDIAL CHOLET BASKET du 03/04 au 06/04/2026.
- JPR 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : tournoi International Minimes à SAUMUR les 04/04 et 05/04/2026.
- Formation continue dans tous les CD du 02/03 au 07/03/2026
- Observateurs : projet de formation sur le tournoi du POIRÉ-SUR-VIE les 15/05 et 16/05/2026 (prise de notes).

### *Examen EAR – Examen d'Arbitre Régional*

- Samedi 14/03/2026 à NANTES (44) et ANGERS (49)

*Journée des formateurs labellisés (à confirmer)*

- Samedi 13/06/2026 : formateurs départementaux EAD,
- Samedi 20/06/2026 : formateurs régionaux EAR.

*Tournois détection arbitres fédéraux & Coupe de France des arbitres*

Candidats détection filière 2026 : Axel CONCILLE et Flavie DESBOIS.

Candidat(e) pour Voiron : pas encore défini(e).

Coupe de France des arbitres : 1/4 finaliste Nathys MENEGON.

*Calendrier des recyclages et tournois supports*

Les dates des reprises des championnats (05/09 en NM2 et NM3, 12/09 pour la PN et la R2) vont complexifier la programmation des stages de recyclage.

Les tournois supports retenus sont :

- Du 29/08 au 31/08/2026 : MONTAIGU (85) et LA ROCHE-SUR-YON (85),
- Les 05/09 et 06/09/2026 COULAINES (72).

L'organisation reste à définir.

## QUESTIONS DIVERSES

Nicolas SORIN a été interpellé par des licenciés sur la faible communication des réussites liées aux équipes du territoire (Coupe de France).

Sandrine PASCO-CHEFDOR lui confirme que des publications ont été faites sur les différents réseaux sociaux de la Ligue.

**Clôture du Bureau : 22h47**

**Fabien AUGÉ**

*Secrétaire de séance*